



SOCIÉTÉ DE TIR
EPINAL

Société de Tir d'Epinal

9 Route Général Séré de Rivières - 88000 Epinal

<https://tirepinal.wixsite.com/tirepinal>

06.35.25.22.49 - tirepinal@gmail.com



Bonjour

Vous avez décidé de nous rejoindre au sein de la Société de Tir d'Epinal et nous vous en remercions.

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription à compléter.

Ne remplissez que les pages nécessaires :

- le dossier d'inscription pour toute demande : nouvelle inscription ou renouvellement en cas de changement non actualisé sous Eden*, mutation ou inscription en second club, adulte ou mineur,
- le complément dans le cadre d'un enfant mineur servant d'autorisation parentale pour la pratique du Tir Sportif,
- la renonciation au droit à l'image adulte ou mineur,
- le certificat médical pour la saison. Pour une première inscription, il sera à remettre avec votre dossier. En cas de renouvellement, vous devrez l'importer dans le portail Eden*.

Les documents pour les mineurs doivent être signés par les 2 représentants légaux, si possible.

Certaines informations peuvent se retrouver sur plusieurs documents...

Pensez à joindre à ce dossier :

- 1 photo d'identité récente
- 1 copie d'une pièce d'identité (CNI, passeport, ...) *pour une 1^{ère} inscription*
- 1 justificatif de domicile *pour une 1^{ère} inscription*

Le site internet et l'affichage au club permettent de transmettre des informations générales, dont les tarifs de la saison, les évènements au sein du club... Nous communiquons également par quelques mails (*cases à cocher dans la fiche d'inscription générale*).

Notre club, comme beaucoup, n'a aucun salarié et tourne grâce à la bonne volonté et la disponibilité des bénévoles. N'hésitez pas à nous rejoindre, même ponctuellement.

A bientôt de vous voir sur nos pas de tir.

Le comité.

* : votre licence, une fois validée, sera accessible sur le portail Eden : <https://eden.fftir.org>

Votre adresse email est obligatoire

Vous pourrez consulter / modifier vos informations (photo, n° de téléphone, adresse postale) sur Eden.



SOCIÉTÉ DE TIR
EPINAL

Société de Tir d'Epinal

Photo
d'identité

Saison

Fiche d'inscription & de renseignements

Adhésion Renouvellement Mutation Second club Handisport membre bienfaiteur

NOM – Prénom : M. – Mme – Mlle

Adresse :

Code postal – Ville :

Portable : Fixe : N° Licence :

Né(e) le : Ville et code postal de naissance :

Nationalité : Sexe : Profession :

E-mail obligatoire :

Utilisation du mail : Infos fédérales Infos du club Infos compétition

Le club fonctionne grâce aux bénévoles. Aide possible au sein du club (travaux, ouverture club house, challenge, ...) :

Pour une mutation de club ou inscription en second-club

Nom et n° du club :

Attestation d'obtention du QCM sécurité FF Tir jointe au dossier d'inscription à remplir (tireur second club uniquement)

Pièces à fournir obligatoirement

- le certificat médical FF Tir d'aptitude au tir sportif (*pour une 1^{ère} inscription / sur Eden pour renouvellement*)
- 1 photo d'identité (*pour une 1^{ère} inscription / sur Eden pour actualisation*)
- 1 copie d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport) *pour une 1^{ère} inscription*
- 1 justificatif de domicile
- la renonciation au droit à l'image

Licence : €	Réglé	<input type="checkbox"/> par chèque
Carte location armes (50 €) : €		<input type="checkbox"/> en liquide
Total : €		<input type="checkbox"/> par virement

Tout dossier incomplet sera refusé

Le club prend et diffuse les photos dans le cadre de sa communication et des entraînements. Un formulaire de renonciation au droit à l'image est à joindre au dossier d'inscription.

Je m'engage à respecter l'esprit sportif, le règlement intérieur et le matériel.

J'ai compris que, pour tout manquement au respect des règles de sécurité et du règlement intérieur, des sanctions seront prises pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive.

Faire précéder la signature de la mention "Lu et approuvé" :

Signature :



Société de Tir d'Epinal

Saison

Complément enfant mineur

Nom – Prénom :

Autres activités sportives occasionnelles / régulières :

Responsables légaux

Père – Mère – Tuteur :

Nom – Prénom :

Adresse :

Code postal – Ville :

Tel : Portable : Pro :

Né(e) le : à :

Nationalité : @-mail :

Père – Mère – Tutrice :

Nom – Prénom :

Adresse :

Code postal – Ville :

Tel : Portable : Pro :

Né(e) le : à :

Nationalité : @-mail :

Nous autorisons notre enfant à pratiquer le Tir Sportif de loisir et de compétition au sein de la Société de Tir d'Epinal affiliée à la Fédération Française de Tir.

Nous autorisons aussi, le cas échéant, l'organisateur à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence dans la mesure où les circonstances obligeraient à un recours hospitalier ou clinique.

Pièces à fournir

Autorisation parentale / tuteurs légaux avec Photocopies des CNI

Tout dossier incomplet sera refusé

Inscription faite le :

Signatures :



Formulaire de renonciation au droit à l'image – adulte

Je soussigné.e
demeurant à

.....
.....

accorde à la Fédération Française de Tir, la ligue régionale de tir de Lorraine, le comité départemental des Vosges et la Société de Tir d'Epinal, l'autorisation irrévocable de publier les images (photos et vidéos) prises de moi-même durant les championnats et rencontres sportives organisés.

Ces images pourront être exploitées dans le cadre de promotion du Tir Sportif, sans limitation de temps (*affiches, guides, produits de communication, exposition, publicité, Internet, etc.*), ainsi qu'à l'analyse technique du tir.

Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétent.e à signer ce formulaire en mon propre nom. J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation.

Fait à le/ /

Signature



Formulaire de renonciation au droit à l'image – enfant mineur

Identité du mineur :

né.e le / / à

AUTORISATION PARENTALE à remplir par les deux parents

Nous soussignés,

Nom Prénom **du père**, représentant légal / tuteur (*raayer les mentions inutiles*)

.....

demeurant à :

.....

.....

Nom Prénom **de la mère**, représentant légal / tuteur (*raayer les mentions inutiles*)

.....

demeurant à :

.....

.....

accordons à la Fédération Française de Tir, la ligue régionale de tir de Lorraine, le comité départemental des Vosges et la Société de Tir d'Epinal, la permission irrévocable de publier les images prises de notre enfant durant les championnats et rencontres organisées par ceux-ci.

Ces images peuvent être exploitées dans le cadre de promotion du Tir sportif, sans limitation de temps (*affiche, produits de communication, exposition, publicité, Internet, etc.*), ainsi qu'à l'analyse technique du tir.

Fait à le / /

Signatures des 2 représentants légaux



CERTIFICAT MÉDICAL

Certificat médical de non contre-indication à l'encadrement et /ou à la pratique du Tir sportif

Saison 2025/2026

Je soussigné(e), Docteur

certifie avoir examiné ce jour conformément à l'article A.231-1 §5 du code sport :

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Né(e) le : / /

Et atteste n'avoir pas constaté à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant à l'encadrement et/ou à la pratique du Tir sportif en et hors compétition.

Et que son état de santé physique et psychique n'est pas incompatible avec la détention des armes et munitions.

Conformément à l'article L.231-2-3 du Code du Sport sur les disciplines à contraintes particulières, le présent certificat est valide pour une durée maximale de 1 an à compter de la date où il a été établi.

Date : / /

Cachet du médecin

Signature du médecin



Attestation d'obtention du QCM

Sécurité FF Tir

(ne concerne que les tireurs second club)

Tireur second club

Nom _____
Prénom _____
Numéro de licence FFTir _____ Téléphone _____
Adresse _____
Nationalité _____
Adresse mail _____

Président(e) de la société de tir où le tireur est licencié

Nom _____
Prénom _____
Fonction / titre _____ Téléphone _____
Adresse e-mail _____

Je soussigné(e) (*nom prénom*), Président(e) de la société de tir, certifie sur l'honneur que le tireur Mr./Mme (*nom prénom*), est bien licencié au sein de notre structure pour la saison sportive (*date*)/..... sous le numéro de licence fédérale, et que le tireur est bien détenteur du QCM sécurité de la Fédération Française de Tir obtenu avec succès le (*date*)

Date et signature
du tireur second club

Date et signature
du/de la Président(e) de la société
de tir où le tireur est licencié

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende et de poursuites pénales pour les contrevenants.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR